

MAGAZINE

# TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// MAI 2021

➔ **DOSSIER**

## Budget de la ville



➔ **PAGES 4 & 5**  
**TOURISME**  
Trignac,  
ville touristique



➔ **PAGE 14**  
**URBANISME**  
Grignotage des Tours  
de la Gagnerie



➔ **PAGE 15**  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Trignac, vers le label  
Terre Saine

## AVS ELEC BORIS LEGOFF ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Dépannage urgent 7j/7  
Neuf ou rénovation  
pour le tertiaire et le bâtiment  
Mises en sécurité des installations vétustes  
Conseil et devis gratuit - Chauffage électrique

12 chemin de La Petite Ville - 44570 TRIGNAC  
Tél./Fax 02 40 11 69 41 - Port. 06 10 20 10 37  
avselec.borislegoff@orange.fr  
Siret : 539 718 072 00017 FJ: S.A.S.u



**PRESSING BALEO**  
Trignac  
C. Commercial Auchan

**COUETTES  
nettoyées  
EN 24 H  
seulement !**

100%  
PRESSING  
NATUREL

www.baleo-pressing.com



## L'ESCALE

**BAR-TABAC-PRESSE  
PMU-FDJ**  
CIGARETTE ÉLECTRONIQUE

23 place de la Mairie  
44570 Trignac  
02 40 90 03 20  
SNCRipaudhousis@outlook.fr

## NOUS TRAVAILLONS AVEC PLUS DE 120 PRODUCTEURS LOCAUX



**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE  
Les Hameaux Bio

Rue des  
Aigrettes,  
44570 Trignac



## INSTANT PROJETS

Extension - Construction - Rénovation de l'habitat

33 allée de la Baltique  
44600 SAINT-NAZAIRE  
09 81 87 64 50  
contact@instantprojets.fr

www.instantprojets.fr



**LE COMPTOIR DE  
MATHILDE**  
CHOCOLATERIE & ÉPICERIE FINE

**LE COMPTOIR DE MATHILDE**  
CENTRE COMMERCIAL AUMGROPPING  
ZAC DE LA FORTAIDE AU BRUC  
44570 TRIGNAC

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 20h30

+33 (0)2 40 66 32 75

lecomptoirdemathilde@gmail.com  
www.lecomptoirdemathilde.com



## DÉCOUVREZ LE NOUVEAU CONFORT HOTELF1



hotelF1 Saint-Nazaire - ZAC de Savine - 44570 TRIGNAC  
08 91 70 53 86 - www.hotelF1.accor.com



**ange**  
Boulangerie

## BOULANGERIE

**FABRICATION ARTISANALE**  
RESTAURANT & *café*

### 3 BAGUETTES ACHETÉES = 1 OFFERTE !

**TRIGNAC**      **SAINT-NAZAIRE**  
02 40 53 60 05      02 40 70 88 87  
2 Rue du Petit Savine      Rue de la Côte de Nacre

Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Photo non contractuelle. Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. Boulangerie Ange est une marque déposée par SARL ANGE - RCS 531 550 721 - SARL MIE ANGE 790 016 083 RCS - SARL OCEANGE 804 987 931 RCS Saint Nazaire.



## ÉDITO Claude AUFORT

Votre Trignac Magazine devrait arriver au moment où la campagne de vaccination sera bien avancée. Je l'espère. La ville de Trignac participera à sa réussite en collaborant activement avec la Carène pour faire fonctionner le plus efficacement possible le vaccino-drome du Life/Base sous-marine. Nous ferons le maximum pour qu'enfin la Covid arrête de frapper des familles et que nous puissions reprendre des relations affectives et sociales dont nous avons tous besoin. J'ai hâte, comme vous, que la vie de la commune reprenne aussi : vie des clubs, fêtes familiales, sorties sportives, réunions publiques, cafés, restaurants, etc. J'en profite pour remercier tous les personnels de santé engagés dans cette grande campagne de lutte contre le virus. Je pense aussi aux personnels communaux qui doivent sans arrêt adapter les protocoles, notamment pour accueillir les enfants dans les écoles, dans les restaurants scolaires, les accueils de loisirs. Ils font un travail admirable.

Ce magazine présente le budget de la ville. Nos finances sont saines, nos dépenses maîtrisées, et nos taux d'imposition sont stables. Ainsi de gros efforts peuvent être faits sur les investissements : travaux de voirie, aires de jeux, réfection d'une école, aménagements de la ville...

Le boulevard de l'Atlantique se termine quand la desserte Altitude, qui évitera les poids lourds en centre-ville, commence. Ces 2 réalisations, qui atteignent, ensemble, les 20 millions d'euros, sont financées par la Carène, notre communauté d'agglomération.

Le Centre Ville va amorcer sa rénovation : les arbitrages et soutiens budgétaires avec la Carène et le département particulièrement avancent positivement pour que nous ayons bien les moyens de le restructurer, sans mettre les finances de la ville dans le rouge. C'est un temps long de préparation, de travail dans l'ombre mais il est nécessaire si demain nous voulons un Centre médical neuf, une boulangerie, de nouveaux logements, des réseaux améliorés et des rues refaites où chacun puisse circuler en toute sécurité, des espaces verts de qualité, etc.

Plus de détails vous sont donnés dans les pages dédiées au budget.

La médiathèque devrait voir le jour en 2024. Son déménagement permettra d'agrandir l'accueil périscolaire André Hazo, et ainsi libérer 3 classes qui seront nécessaires avec l'arrivée de nouveaux logements, rues Pasteur, Jules Verne et Delacroix. De nouvelles places devront être offertes pour l'accueil de nouveaux enfants.

La ville se transforme, nous ferons tout pour que chacun, à tout âge, s'y sente bien, avec des commerces et des services adaptés et un cadre de vie agréable, respectueux de l'environnement.

Je vous souhaite un bel été, plein de rencontres et de dynamisme.

**Claude AUFORT,**  
Maire de Trignac

Mairie de Trignac  
11 place de la mairie  
44570 TRIGNAC  
02 40 45 82 25  
contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :  
Claude AUFORT, Maire de Trignac

Responsable de l'édition :  
Stanislas FONLUPT  
Conseiller municipal  
délégué au budget  
et à la communication

Rédactrice en chef / Rédaction :  
Ingrid TERRON

Crédits photos :  
Mairie de Trignac, Clubs sportifs,  
Associations, Stocklib by Epictura,  
Fotolia, Freepik, photos DR.

Création & impression :  
Imprigraph Groupe / Le Sillon  
02 40 58 91 24  
www.sillon.fr

## SOMMAIRE Trignac Magazine

<b>TOURISME</b> .....	4 et 5	<b>CULTURE</b> .....	16
<b>JEUNESSE</b> .....	6	<b>SOLIDARITÉ</b> .....	17
<b>ÉCONOMIE</b> .....	7	<b>ÉVÈNEMENTS</b> .....	18
<b>SÉCURITÉ</b> .....	8	<b>AGENDA</b> .....	19
<b>DOSSIER</b> .....	9 à 13	<b>RETOUR</b> .....	20 et 21
<b>URBANISME</b> .....	14	<b>CITOYENNETÉ</b> .....	22
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	15	<b>EXPRESSION POLITIQUE</b> .....	23

*Pas besoin de voyager très loin pour découvrir des paysages et des sites remarquables. À pied, à vélo ou en canoë, les idées ne manquent pas pour parcourir le territoire de Trignac.*

**SPORT**

## Du canoë ou du paddle

Les membres du club Brivet Canoë Kayak situé à la base nautique du Pont-de-Paille, proposent la location de canoës, kayaks et paddles. Une belle occasion de découvrir le site de Rozé en arrivant par le Brivet. Pour un forfait d'une demi-journée, les adeptes de sport nature pourront profiter d'un moment de tranquillité entre amis ou en famille. Des mini-stages d'initiation de 2 heures sont également proposés.



Été 2020 - Location de canoës et paddles à la base de canoë-kayak

**À LOUER SUR PLACE:**

- canoës de 2 et 4 places,
- kayaks monoplace et biplace,
- paddles.

**D'INFOS**

**BRIVET CANOË-KAYAK**

📞 07 67 45 16 65

brivetcanoekayak44@gmail.com

**NATURE**

## Le musée des oiseaux se visite

Du 19 juillet au 27 août, du lundi au vendredi de 15h à 18h. Entrée gratuite. Accueil de groupes sur rendez-vous.

L'association « Les amis du musée des oiseaux » vous invitent à découvrir les oiseaux de Brière et alentours... un lieu unique en son genre.

**400** espèces d'oiseaux naturalisés.

**3 salles** avec des vitrines éclairées.

**2h** de visite pour faire connaissance avec les oiseaux de notre région.

**Le+** une fiche signalétique par oiseau, des explications avec des répertoires et des vidéo-projections sur la Brière et ses oiseaux.



**D'INFOS**

**MUSÉE DES OISEAUX**

25 rue Marcel Sembat

📞 02 40 90 15 15

**PATRIMOINE**

## Les Forges

Le site des Forges est actuellement interdit au public pour des raisons de sécurité.

Grâce au contrat nature, signé le 2 avril dernier, la ville de Trignac espère, dans un futur proche, proposer de visiter les Forges dans un cadre sécurisé et familial.



# Cheminements piétonniers

La ville peut être traversée à pied pour découvrir les richesses de notre patrimoine industriel et paysager.



À vos baskets !

## RANDONNÉE

Attention: en dehors de la période de juin à septembre, le niveau du marais ne permet pas toujours d'accéder à l'ensemble des circuits proposés par la Carène, renseignez-vous avant votre départ.

## GR Tour de Brière

Le Parc naturel régional de Brière abrite des zones humides et marécageuses recensées parmi les plus riches d'Europe sur le plan de la biodiversité. Le sentier de Grande Randonnée (GR®) de Tour de Brière permet de découvrir de juin à septembre ce territoire offrant un patrimoine naturel, culturel et paysager d'exception. La Brière est aussi remarquable pour la diversité de sa faune et de sa flore.

**67 km** à parcourir

### 1 panorama complet du marais

En silence, on peut avoir la chance de croiser différents animaux comme le butor étoilé (espèce protégée du parc), des loutres. Vous pourrez apercevoir des vaches que les éleveurs laissent paître en toute liberté. **Pensez à bien refermer les barrières.**

**Balisage:** bandes rouges et jaunes.

Une carte IGN, disponible dans les offices de tourisme de l'agglomération, recense les différents points de vue patrimoniaux et architecturaux, lieux d'observation des oiseaux, lieux de visite...

D'autres randonnées sur le territoire:

<https://www.saint-nazaire-tourisme.com/>  
ou <http://www.parc-naturel-briere.com/>



## PROMENADE

## Promenons-nous dans le bois d'Aisne...



À Trignac, il existe un sous-bois plein de charme où vous pouvez vous promener à pied ou à vélo, le long de la Brière, jusqu'au petit port de la Gravière. Les plus chanceux pourront y croiser des cigogneaux. À découvrir : un panorama sur la Brière exceptionnel!

## jusqu'au Belvédère de Rozé

À pied ou à vélo vous pouvez vous aventurer jusqu'au Belvédère de Rozé en plein Cœur du Parc Naturel Régional de Brière. Montez les 128 marches ou utilisez le périscope pour accéder à une vue à 360° à vous couper le souffle!



@Photo parc naturel régional de Brière

## VÉLO

Depuis 2019, Trignac travaille sur son Plan vélo. L'objectif est d'inciter les habitants à choisir ce mode de déplacement, en développant les pistes cyclables sur la commune. À terme, c'est plus de 10 km de pistes cyclables qui vont être créées sur la ville.

**2019-2021: 4,58 km**

- **2019** - route du petit Méan (0,870 km),
- **2020** - boulevard de l'Atlantique (1,900 km), route de Penhoët (0,340 km), route de Tremblay et rue des Grimaudières (0,640 km),
- **2021** - rue du Brivet (0,430 km), rue Marie-Curie (0,250 km), chemin Ernest Renan (0,150 km).

**2022-2026: 6,43 km**

Eaux et paysages (4,100 km), rue des Grimaudières (1,210 km), rue Jules Verne (0,640 km), route de la Gare (0,280 km), desserte Altitude (0,200 km).

Retrouvez le plan des pistes cyclables sur le site Internet de la ville de Trignac: [www.mairie-trignac.fr](http://www.mairie-trignac.fr)

## MINEURS ÉTRANGERS

## Service d'accueil des mineurs étrangers (SAMNA)

Le SAMNA, basé à Montoir de Bretagne, prend en charge des jeunes mineurs non accompagnés (sans représentant légal ni proche pour les accueillir) et relevant ainsi de la protection de l'enfance du Conseil départemental.

À Trignac, 7 jeunes garçons, francophones, entre 16 et 18 ans, habitent dans 5 logements différents. Ils étudient au lycée technique avec, pour deux d'entre eux, un contrat d'apprentissage: un en électricité et un autre en installations sanitaires.

## D'INFOS

<https://pep-atlantique-anjou.fr/pole-mineurs-non-accompagnes/>

## JEUNES

## L'accueil Jeunes s'agrandit



L'accueil Jeune a ouvert ses portes en juillet 2016. Cet espace se compose d'une grande salle avec un bureau et des sanitaires. Les jeunes se sont appropriés cet espace. Son attractivité nécessite aujourd'hui une extension pour que des jeunes, de 14 à 17 ans, aux pratiques ou attentes parfois différentes puissent se côtoyer et se rencontrer. Avec une salle supplémentaire, cet agrandissement facilitera et favorisera les accueils pour encourager et accompagner les projets des jeunes, et que chacun puisse y trouver sa place.

## D'INFOS

Pôle Éducation - Escalé  
36 rue Léo Lagrange  
02 40 17 57 80



## TÉMOIGNAGE

Moussa,  
18 ans

Habitant de Trignac depuis 2018



J'habitais un petit village en Guinée Conakry, chez mon oncle. J'étais très malheureux, je n'allais pas à l'école et je travaillais tout le temps aux champs et à la maison. J'ai dû partir à 16 ans.

Je suis passé par le Mali, l'Algérie, la Libye et l'Italie avant de rejoindre la France. À chaque fois, c'était des mois d'attente, la faim, la peur avant de passer une frontière. Le « grand frère » (ami plus âgé) qui m'a accompagné jusqu'en Libye a été tué là-bas et je me suis retrouvé tout seul pendant 3 mois avant de pouvoir prendre un zodiac. Un bateau espagnol m'a recueilli et emmené dans un camp en Italie où j'ai dû rester 5 mois.

Je suis venu en France parce que je parlais déjà la langue. À la frontière, j'ai fait le choix d'aller sur Nantes. J'ai été en foyer puis à l'hôtel avant que l'association m'aide à trouver un appartement. Aujourd'hui je prépare un CAP électricité, je le passe en juin. Je suis bien à Trignac, les gens sont gentils avec moi. Je veux y rester, travailler et fonder une famille.

À mes 18 ans, j'ai rempli un dossier pour obtenir une carte de séjour qui vient d'être refusée par la Préfecture de Nantes. Je ne veux pas être expulsé, j'ai fait un recours, car j'aime la France.

## JUNIORS

## Trignac Juniors Asso (TJA)

La TJA, c'est 9 personnes, entre 15 et 18 ans, dont deux représentants, deux trésoriers et un accompagnateur.

L'association, créée le 5 juillet 2019, fait partie du Réseau National des Juniors Associations.

Actions 2020 :

- récolte de papier à recycler,
- 2 journées de lavage de voitures,
- vérification des toiles de tente pour l'OSCM de Montoir de Bretagne.

Ces actions accompagnées de l'aide de la Mairie de Trignac et de la CAF ont permis de financer une sortie au parc Astérix et une journée de découverte de Paris qui n'a pas eu lieu à cause du Covid.

En fin d'année, notre assemblée générale a décidé de repartir pour un an et nous permettre d'y aller. À l'issue de notre séjour, nous ferons une exposition afin de partager notre expérience auprès d'autres jeunes de Trignac.

2020, nous a permis de gagner en autonomie et de découvrir le fonctionnement d'une association.

# BIENVENUE

aux nouveaux commerçants et entreprises

## MARIE BLACHÈRE

**Boulangerie Pâtisserie** · Rue des Aigrettes  
0890 706 966 - <https://www.marieblachere.com/>

## JOUR DE FÊTE

**Services et produits pour tous les événements festifs**  
ZAC Fontaine aux Bruns · 9001 rue des Typhas  
02 52 41 07 67 · <https://www.facebook.com/jourdefete.trignac/>

## BAN SUSHI

**Restaurant japonais** · ZAC Grand Champ  
Rue de la Roselière

## LA COUSCOUSSERIE

**Restaurant marocain** · ZAC Grand Champ  
2 rue du Petite Savine · 02 40 45 47 64

## YES CONSTRUCTION YALCIN

**Maçon gros œuvre**  
15 rue Léo Lagrange



## ZAC

### Zone des Grands Champs

C'est en 1999 que la ville de Trignac a décidé de lancer une concertation en vue de créer la zone des Grands Champs.

Cette zone de 15 hectares était à l'époque un projet d'urbanisation de grande envergure réunissant écoles, commerces, logements, services et une zone d'activités tertiaires. L'aménagement de cette zone constituait un élément important dans l'aménagement de l'entrée de l'agglomération: renforcement du pôle de service existant, élément de redynamisation du quartier de Certé qui était en plein renouvellement urbain.

Le site jouxte le pôle commercial de Trignac (ZAC de Savine et de la Fontaine au Brun). Il est situé à 500 m de la gare TGV de Saint-Nazaire. Aujourd'hui, plus de 50 entreprises y sont installées, essentiellement du tertiaire: banques, pôle emploi, agences d'intérim, organismes de formation, chambre des métiers et de l'artisanat, experts-comptables, magasins, coiffeur, hôtel, restaurants, salle de sport, service à la personne et l'Espace Anne Sylvestre... Une zone dynamique à l'entrée de Trignac.



# COMMERCES

## de proximité

### DES COMMERÇANTS PRÈS DE CHEZ VOUS



Vous cherchez un lieu pour rencontrer vos voisins et trouver des produits frais? Venez à la rencontre des commerçants présents à Trignac le week-end.

Vous y trouverez:

- vendredi de 15h à 19h, en face de la pharmacie Le Bihen (Certé): primeur et ostréiculteur,
- samedi matin, place du marché (Centre): primeur, charcutier et ostréiculteur.

« L'équipe municipale souhaite développer les commerces de proximité. L'objectif est à terme de créer une dynamique de marché dans les quartiers. Une fois par semaine, les Trignacaises et Trignacais pourraient y trouver des produits frais, locaux et de saison. Les commerçants intéressés sont invités à nous contacter » déclare Véronique Juliot, adjointe au développement économique et à la prévention routière.

**NUISANCE**

# Pour la tranquillité de tous, ne faisons pas de bruit!

*Le bruit... première source de conflits entre voisins.*

Pour préserver la tranquillité de tous, la ville de Trignac invite ses habitants à respecter certaines règles de bon voisinage...

Scie circulaire, tondeuse à gazon, instrument de musique, jeux d'enfants, aboiements, chants, TV, chaîne hifi, bruits de pas... le bruit est partout. Agréable ou déplaisant, plus le niveau est élevé et la durée d'exposition longue, plus le son devient gênant. La perception du bruit dépend du moment, du lieu et de la personne.



**DU BON SENS !** Vous ne pouvez pas percer un mur en pleine nuit ou tondre votre pelouse à toute heure de la journée ou du week-end.



**ARRÊTÉ N° 2323.04 AD/CL DU 16 MARS 2004 :** Le passage de la tondeuse est toléré du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**ARTICLE R. 1336-5 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE :** La réglementation sur les bruits de voisinage s'applique de jour comme de nuit. À tort beaucoup de gens croient pouvoir faire du bruit jusqu'à 22h. Or « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».

**ROUTE**

## Attention randonneurs!



La ville de Trignac développe les voies douces et propose des randonnées ou promenades sur son territoire (page 4). Avec l'arrivée des beaux jours, les promeneurs et randonneurs vont à nouveau emprunter les passages et pistes dédiés.

**Restez vigilant et faites attention aux piétons et cyclistes.**

- Attention aux limites de vitesse.
- Respectez tous les usagers de la route.
- Laissez la priorité aux piétons et cyclistes lorsque c'est nécessaire.
- Piétons, empruntez obligatoirement trottoirs, accotements et passages piétons existants.
- Vélos, prenez les pistes cyclables.



**LE SAVEZ-VOUS**



Lorsque la route ne dispose pas d'emplacements réservés aux piétons, ceux-ci peuvent emprunter la chaussée en prenant les précautions nécessaires (article R412-35).

**Mais de quel côté un randonneur doit-il marcher**

**1. lorsqu'il est seul?**

- à droite de la chaussée dans le sens de circulation des véhicules,
- à gauche de la chaussée de manière à voir arriver les voitures en face de lui.

**2. lorsqu'il est en groupe?**

- à droite de la chaussée dans le sens de circulation des véhicules,
- à gauche de la chaussée de manière à voir arriver les voitures en face de lui,
- cela dépend de la façon de circuler du groupe (en file indienne ou deux par deux).

1. Lorsqu'il est seul le randonneur doit marcher à gauche de manière à voir arriver les voitures en face de lui.  
2. Cela dépend de la façon de circuler du groupe. Le groupe de randonneurs marche à gauche lorsqu'il est en groupe et en file indienne de manière à voir arriver les voitures en face de lui. Il circule à droite, lorsque les randonneurs sont deux par deux. Il laisser ainsi libre au moins toute la moitié gauche de la route pour se faire doubler par les autres utilisateurs de la voie (article R412-42 I et II).

**Réponse :**

# Des finances saines : un socle pour le projet municipal

*Malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, les résultats financiers de la ville de Trignac affichent un volume d'auto-financement de près de 2 millions d'euros en 2020 et une capacité de désendettement de 2,1 années. Ces atouts apportent une vraie sérénité à la ville pour réaliser ses projets.*



Trignac vu des hautes tours de la Gagerie en 2019



**DOMINIQUE MAHÉ-VINCE**

**1<sup>re</sup> ADJOINTE ÉLUE COMMUNAUTAIRE**

Finances - Administration générale - Ressources humaines

**Avec un résultat financier 2020 excédentaire, nous abordons l'année budgétaire 2021 avec sérénité. Pas question pour l'équipe majoritaire d'augmenter les taux communaux de fiscalité, c'est un engagement de campagne que nous tiendrons.**

En 2021, nous poursuivrons nos efforts en maîtrisant les dépenses de fonctionnement sans réduction du service public offert aux Trignacais avec une enveloppe de 370 000 € pour les associations et des recettes bénéficiant de dotations constantes de la Carène.

Le Plan d'Investissement 2021 de 3 millions d'euros est **ambitieux, mais réaliste** car il prend en compte tout autant les besoins de développement de notre territoire et de modernisation de l'action publique, que ce contexte financier contraint **et responsable** puisqu'un tel niveau d'investissement n'est possible que grâce à une gestion financière rigoureuse, ainsi qu'à notre effort permanent de recherche de subventions et de partenariats.



## DÉPENSES

## Dépenses de fonctionnement et d'investissement

BUDGET 2021 : 18,18 M€

Dépenses  
d'Investissement

5,96 M€

- Construction bâtiments
- Équipements sportifs
- Entretien des écoles
- Entretien des rues et espaces verts

Dépenses  
de Fonctionnement

12,22 M€

- Service à la population
- Personnel communal
- Subventions aux associations
- Flux (eau, électricité...)

Au niveau du fonctionnement, les dépenses baissent (-20,4 %) et les recettes augmentent en 2020. Le personnel représente 63 % des dépenses réelles de fonctionnement. La ville compte aujourd'hui 156 agents répartis dans 4 pôles.

Répartition des dépenses à caractère général\*  
de la ville pour 100€ dépensésFrais généraux  
33€Aménagement,  
urbanisme et sécurité  
27€Petite enfance,  
enfance & jeunesse  
20€Espaces verts et  
développement dural  
8€Culture  
6€Citoyenneté &  
communication  
3€Solidarité  
(versement sub. CCAS)  
3€

\* Le montant des dépenses  
à caractère général  
représente 2 267 000€

**TAXES**

La réforme de la fiscalité locale n'aura **aucun impact** pour le contribuable trignacais. Le taux communal de la taxe foncière n'a pas augmenté, il est identique à celui de 2020. Quant à la taxe d'habitation, 80% des français ne la payent plus depuis 2020, les 20% restant ne la paieront plus en 2023. Pour compenser la fin de la taxe d'habitation, la taxe foncière départementale viendra s'ajouter à la taxe communale, comme principal mécanisme de substitution.

**Taxe foncière**

Taxe foncière sur les propriétés bâties

La taxe foncière sert à financer une partie du budget des communes, de l'intercommunalité et des départements, en vue de développer les équipements collectifs et l'ensemble des services proposés aux particuliers.

**Taux communal de 29,98 %** identique à celui de 2020  
+  
soit un total de **44,98 %**

**Taxe départementale de 15 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (terrains)

Taux communal de 60,76 % identique à celui de 2020

**Taxe d'habitation, des inquiétudes pour la suite.**



**CLAUDE AUFORT**  
MAIRE DE TRIGNAC

«Nous avons exprimé, lors du conseil municipal du 10 mars 2021, nos craintes par rapport à la perte d'autonomie des communes vis-à-vis de l'État et surtout du maintien du budget, suite à l'abandon de la taxe d'habitation. L'État assumera la compensation, mais jusqu'à quand ?»

**RECETTES**

**Prévisions des ressources 2021 : 18 726 220,51€**

**Fiscalité**  
**9 030 947€**

- Taxes foncières et habitation **5 184 000€**
- Compensation et dotation de solidarité de la CARENE **3 014 447€**
- Taxes publicité extérieure et foncière **496 000€**
  - Taxe de séjour **120 000€**
  - Taxe sur électricité et pylônes électriques **190 000€**

...

**Recettes d'investissement**  
**6 502 123€**

- Produits de cession **18 019€**
- Dotation, fonds divers et réserves **2 555 000€**
- Subvention d'investissements **952 000€**
- Opérations patrimoniales **30 000€**

...

**Dotations et subventions**  
**1 194 917€**

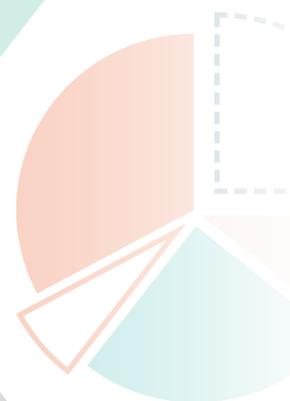
- État - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières **113 917€**
- État - soutien NAP **33 000€**
  - CARENE **676 000€**
- Autres organismes **350 000€** (CAF...)

...

**Recettes de fonctionnement**  
**Recettes des services**  
**332 500€**

- Enseignement et périscolaire **230 000€**
  - Culture, loisirs et sports **82 000€**
    - Cimetière **13 500€**
- Occupation du domaine public **4 200€**

...



## INVESTISSEMENT

## Plan pluri-annuel 2021-2025

La gestion des investissements sur la durée du mandat municipal est un outil nécessaire de pilotage pour la programmation des projets de la ville.

## Prévision des investissements 2021

Quelques exemples de projets pour 2021 par domaine.

## VOIRIE, RÉSEAU

1 309 500€



- Rue de Tréfféac **300 000€**
- Rue Jules Aufret et du Brivet (effacement des réseaux) **820 000€**



↳ RUE JULES AUFRET ET DU BRIVET

TRAVAUX BÂTIMENTS  
ET ESPACES VERTS

656 500 €



- Salle Léon Mauvais (déconstruction) **100 000€**
- Salle Dulcie September (chaudière, ajout de radiateurs, traitement acoustique) **25 000€**
- Toilettes publiques au Centre **38 000€**



↳ TOILETTES PUBLIQUES AU CENTRE

## ENFANCE-JEUNESSE

406 000€



- Agrandissement AJT site de l'emprunt **80 000€**
- École Anne Frank (sanitaires et rideaux) **100 000€**
- Ecole Danielle Casanova (auvent et travaux de rénovation) **110 000€**



↳ ACCUEIL JEUNES DE TRIGNAC (AJT)

## CULTURE

259 000€



Salle des fêtes René Vautier (accessibilité, sanitaires, chaudière, sécurisation, sol et diagnostic architecte) **134 000€**



↳ SALLE DES FÊTES RENÉ VAUTIER

## SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

**137 500 €**



- Gymnase Georges Frédet (démolition et restructuration des vestiaires) **70 000€**
- Top 13 installation d'une clôture **20 000€**
- Rugby (reprise de l'étanchéité des vestiaires) **30 000€**

## URBANISME

**131 700 €**



Colonnes enterrées à Certé **29 000€**

## CITOYENNETÉ

**100 000 €**



- Aires de jeux Butte de Savine et parc des Roselières **100 000€**



↘ **AIRE DE JEUX BUTTE DE SAVINE**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

**24 000 €**



Contrat nature site des Forges **24 000€**  
+ **20 000€** de soutien départemental



↘ **SITE DES FORGES**

## PROJET PHARE DU MUNICIPE

# La nouvelle Médiathèque

*La nouvelle médiathèque intégrera l'ancienne cure dans un projet architectural moderne.*

- ↘ Environ 3 millions d'euros étalés sur 4 ans
- ↘ Participation de la ville autour des 1,5 millions d'euros
- ↘ Ouverture prévue en 2024
- ↘ Choix de l'architecte en mai 2021



↘ **SITE DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE**

**TRAVAUX**

## Boulevard de l'Atlantique: la fin des travaux

Les travaux sur le boulevard de l'Atlantique sont terminés. La végétation a pris toute sa place, s'appuyant sur l'imaginaire du marais de la Brière. Les cheminements doux complètent la reconquête des rives du boulevard qui facilite et sécurisent les déplacements entre Certé et Savine, entre Trignac Centre et Saint-Nazaire.

**Boulevard de l'Atlantique en chiffres**

- coût: 10 millions € HT,
- végétaux: 500 arbres et environs 300 000 plantes vivaces,
- 5 km de voies cyclables et piétons,
- 2 nouvelles stations et voies propres aux bus,
- 2 km de boulevard requalifié soit une surface de 10 ha environ,
- Trafic supporté 24 000 véhicules/jour.



**DÉMOLITION**

## Grignotage des Tours de la Gagnerie

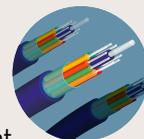
Une page d'histoire se tourne...

retour sur la démolition des Tours de la Haute Gagnerie:



**FIBRE**

## La fibre dépend de la société Orange



La ville de Trignac n'intervient pas dans le déploiement de la fibre, c'est de la compétence de la société Orange. Les services municipaux ne peuvent pas répondre à vos questions, ni accéder à vos réclamations. Merci de vous rapprocher du service client de la société Orange pour toute demande d'informations ou réclamations. Les maires de la Carène ont interpellé vivement la société Orange pour le retard pris sur ces engagements.

**TRAVAUX**

## Renouvellement du collecteur d'eaux usées dans la ZAC de Savine

La CARENE va faire procéder au renouvellement du collecteur d'eaux usées situé rue des Typhas et rue de l'Héronnière. Coût des travaux estimé à 550 000 €.

La durée du chantier, hors aléas, sera de 16 semaines et sera réalisé par phase. Les travaux s'étaleront jusqu'à fin juin 2021, afin de permettre l'accès à l'ensemble de la zone ainsi qu'à l'ensemble des magasins.

Le sens de circulation autour du Conforama sera modifié. Le parking de la Halle, de Literie Valentin sera en sens unique. L'accès à ces magasins se fera rue de la Héronnière, passée en double sens, pendant la durée du chantier.

**CONSTRUCTION**

## Police de l'urbanisme: un agent assermenté

Un agent des services techniques vient d'être assermenté par le tribunal d'instance pour assurer la police de l'urbanisme. Cet agent est désormais habilité à vérifier la conformité des travaux (neufs ou rénovation) par rapport aux déclarations de travaux ou permis de construire. À ce titre, il est autorisé par le maire (arrêté du 5 mai 2020) à dresser des procès-verbaux si une infraction au code de l'urbanisme est constatée.

## ZÉRO PESTICIDES

# Trignac vers le label Terre Saine

La ville de Trignac aménage pour vous, votre bien-être et pour la biodiversité... le tout sans pesticides! Elle vient d'obtenir le niveau 4 de la charte d'entretien des espaces publics en Pays de Loire, ce qui lui ouvre la voie pour obtenir le label « Terre saine, communes sans pesticides », initié par le ministère de la transition écologique et solidaire.

Ce label valorise l'action des collectivités territoriales n'utilisant plus de produits phytosanitaires dans ses espaces publics et participant à des démarches collectives.

Pour Trignac, cela se concrétise par:

- l'utilisation de méthodes alternatives au désherbage chimique: désherbage mécanique ou thermique,
- l'aménagement d'espaces paysagés (rue Herriot ou route de Penhoët),
- la mise en place de zones de fauchage tardif,
- le respect de la charte « Je jardine au naturel » (Parc Naturel Régional de Brière),
- la sensibilisation de ses habitants (ateliers, animations...).



Atelier nichoirs



Aménagements paysagers

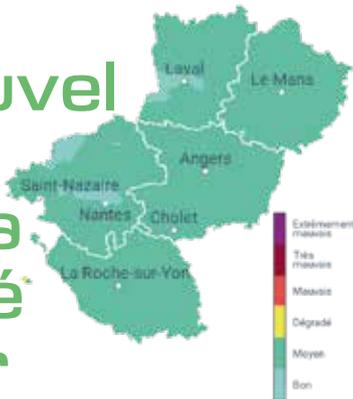


## Rappel

Le désherbage, le balayage (feuilles mortes, brindilles...) de votre trottoir et l'entretien des haies aux abords de votre propriété sont de votre responsabilité.

## AIR

# Un nouvel indice pour la qualité de l'air



À compter du 4 janvier 2021, l'indice de qualité de l'air change pour intégrer un nouveau polluant appelé PM2,5 et ainsi être plus performant (l'ancien indicateur datait de 1994).

De cette manière, l'indice sera plus complet et sera gradué de « bon » à « extrêmement mauvais ».

La conséquence directe: le nombre de jours où l'indice sera moyen à mauvais peut augmenter. Pour autant, il ne s'agira pas d'une dégradation de la qualité de l'air mais d'une meilleure prise en compte des polluants et enjeux de la qualité de l'air.

Pour suivre l'évolution de ces indices\*, la ville vous propose de vous connecter sur : [www.mairie-trignac.fr](http://www.mairie-trignac.fr)

\*L'indice est sur la page d'accueil, en bas à droite.

## DÉCHETS

# Extension des consignes de tri

Depuis un an, la Carène a étendu les consignes de tri des déchets. En plus des emballages carton, papier, et petits emballages métalliques, tous les emballages plastiques sont acceptés (sacs, sachets, films, opercules, barquettes, pots de crème fraîche et yaourts, bouteilles et flacons).

Objectifs: augmenter la part du recyclage, diminuer les ordures ménagères résiduelles et simplifier le tri pour les habitants.

**À noter:** même sales, les emballages peuvent être triés et recyclés (conserves, boîtes à pizza...). Ils n'ont pas besoin d'être rincés mais seulement bien vidés.

### Ce que l'on ne met pas dans les bacs jaunes:

- objets plastiques: cintres, rasoirs ou jouets... > en recyclerie ou déchèterie
- objets électroniques: sèche-cheveux, grille-pains ainsi que piles et batteries... > en recyclerie ou à la déchèterie
- vêtements, linge de maison (dans un sac fermé de 50 litres maximum), chaussures (attachées par paires) et petite maroquinerie (sac à main, ceintures) > dans une des 83 colonnes réparties sur le territoire de l'agglomération nazairienne
- masques chirurgicaux ou textiles et mouchoirs usagés > avec les ordures ménagères dans un sac fermé

### Une question sur le tri des déchets ?

Direction gestion des déchets de la CARENE au 02 51 76 13 22 / [aggllo-carene.fr](http://aggllo-carene.fr) / (rubrique Déchets).



**PRIX BD**

## Palmarès du prix BD

La médiathèque de Trignac, en partenariat avec les médiathèques de Montoir-de-Bretagne, de Saint-Joachim et la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique, organise, depuis 3 ans, le prix BD adulte et jeunesse (10-14 ans).

Cette année, à Trignac, 15 adultes et 16 jeunes ont participé et voté pour leur BD préférée parmi un choix de quatre ou cinq titres (à découvrir sur : <https://biblio.mairie-trignac.fr/>).

**LAURÉATS 2021**

- Prix jeunesse : « *Le Prince et la couturière* » de Jen Wang
- Prix adulte : « *Nymphéas noirs* » de Fred Duval



À découvrir à la médiathèque, les titres du palmarès du prix BD de cette année et bien d'autres...

## Ports de Brière.....

**Depuis le 26 avril Bel Air accueille à proximité de l'écluse, un chantier de construction d'un chaland traditionnel en bois, réalisé par l'association Skol ar Mor, soutenu par le PNRB.**

Une occasion pour renouer avec des pratiques et des usages et activer une démarche de réflexion ouverte à tous sur ce lieu remarquable : comment valoriser, préserver cet espace naturel ?

Pour participer à cette réflexion les élus viendront à votre rencontre et vous invitent à déposer sur [contact@mairie-trignac.fr](mailto:contact@mairie-trignac.fr) vos idées :

quel(s) souvenir(s) du site de Bel Air aimeriez-vous partager ? quel(s) rêve(s) nourrissez-vous pour ce même lieu ?

Pour donner plus de personnalité à vos contributions, indiquez si vous le désirez votre prénom et âge. Ajoutez une adresse mail si vous souhaitez participer à la suite de la démarche.



**CURE**

## Ancienne Cure: *partagez vos photos*

Dans vos albums de famille, vous avez peut-être des photos ou cartes postales de l'ancienne Cure. Les services techniques cherchent des photos qui témoignent du mur de clôture et sa grille dans son état d'origine.

L'idée est de conserver au mieux les traces du passé dans le projet de la future médiathèque.

Si vous en possédez, n'hésitez pas à passer aux services techniques de la ville de Trignac pour les partager.



**D'INFOS**

**SERVICES TECHNIQUES DE TRIGNAC**  
3 rue Jules Verne  
☎ 02 40 90 01 83  
[contact@mairie-trignac.fr](mailto:contact@mairie-trignac.fr)

## « Bien être chez soi » : innover avec les seniors

En octobre 2020, le Centre Communal d'Action Sociale a répondu à un appel à projet de la CARSAT Pays de Loire pour la mise en place d'une action dans le cadre du programme « Bien être chez soi ».

Le 3 décembre 2020, la Commission Retraite et d'Action Sanitaire et Sociale (CoRASS) de la CARSAT Pays de Loire a décidé d'accorder une subvention pour nous soutenir dans ce projet novateur.

La pandémie nous amène à changer nos modes d'interventions et innover pour répondre à de nouveaux besoins, tel que le bien-être à domicile des seniors.

C'est une action qui développe le « aller vers » destinée aux seniors, autonomes, vivant à domicile. Les bénéfices recherchés sont **la détente par la relaxation, les senteurs et les plaisirs culinaires**.

L'objectif est de favoriser :

- la préservation de l'équilibre physique, social et moral et une meilleure qualité de vie pendant la crise sanitaire,

- le lien social sur le territoire trignacais,
- l'expression et la participation de la personne à être acteur de son bien-être à domicile.

Ainsi, à partir de mars 2021, 10 seniors ont accueilli à leur domicile, 3 professionnelles (réflexologue plantaire, nutritionniste et aromatologue). Chaque professionnelle est intervenue 1 fois par mois pendant un trimestre.



Annie PICART, réflexologue plantaire

“ S'accorder du temps, prendre soin de soi et détente seront les devises du projet. ”

## Une résidence autonomie à Trignac

L'Association MAEPA Camille Claudel poursuit son action à destination des personnes âgées du territoire en diversifiant son offre d'hébergement. En 2025, une résidence autonomie devrait voir le jour à proximité immédiate de l'EHPAD, rue Camille Claudel.

Douze logements, du T1 bis au T2 seront proposés à des personnes en perte d'autonomie, avec des services divers tels que la blanchisserie ou la restauration.

Des actions de prévention individuelles et collectives seront également mutualisées avec l'EHPAD, afin de s'adapter au mieux à l'évolution des besoins des Trignacais.

## SECOURS

### Renouvellement et extension du parc des défibrillateurs



La ville de Trignac, depuis 2014, a installé des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) dans ses accueils municipaux. 2021 marque un tournant puisque le parc vient d'être renouvelé et étendu dans la commune notamment avec son déploiement dans toutes les écoles de la ville. Ainsi les Trignacais pourront trouver un DAE dans les lieux suivants :

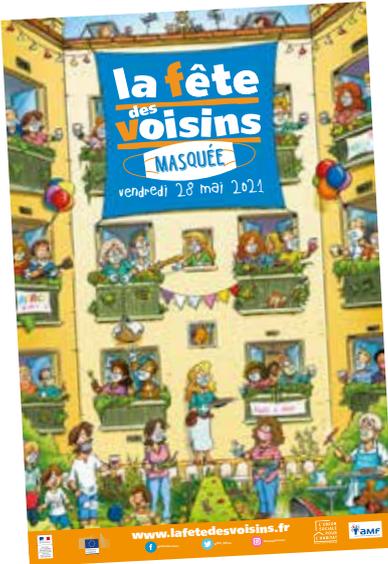
- **Centre** : Mairie de Trignac, gymnase George Frédet, salle des fêtes, centre culturel Lucie-Aubrac, vestiaires du stade Lesvières, stade de foot Alfred Boyer, Top 13 derrière la salle Jules Busson, écoles Danièle Casanova et Jaurès-Curie.
- **Certé** : Escale, gymnase Jean de Neyman, écoles Léo Lagrange et Anne Frank.
- **Bert** : Base de loisirs du Pont de Paille (BCK), école Louise Michel.

Les DAE permettent de sauver des vies en aidant à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

### ➤ Rappel

En France, entre 40000 et 50000 morts par an, faute d'avoir bénéficié au bon moment d'un massage cardiaque accompagné d'un choc électrique (défibrillation), en attendant les secours.

FESTIVITÉS



## Fête des voisins

**VENDREDI 28 MAI**

Le vendredi 28 mai 2021, la ville de Trignac célébrera le 22<sup>e</sup> anniversaire de la Fête des Voisins, **dans le respect des règles sanitaires**.

C'est la première fois qu'elle participe activement à cette fête, en proposant une aide logistique et des outils de promotion aux organisateurs.

La Fête des Voisins permet de réunir ses voisins autour d'un repas, afin de partager un moment convivial.

Elle est organisée par les habitants et permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social, la convivialité.

## Fête de la musique

**21 JUIN À PARTIR DE 16 H**

**GRATUIT**

Talents locaux et convivialité. La ville de Trignac vous invite à cet événement festif au cœur de Certé. Avec la participation du Centre Culturel, du Service Enfance-Jeunesse, de l'École de Musique Trignacaise, l'Association Trignacaise pour la Lecture et la Culture et l'Amicale Laïque Léo Lagrange. Buvette et petite restauration sur place.



Fête de la musique 2019

➔ **D'INFOS**

**CENTRE CULTUREL LUCIE-AUBRAC**

6 rue de la mairie

☎ 02 40 90 32 48

centre-culturel@mairie-trignac.fr

**MÉDIATHÈQUE**

## Citron'livres et lectures transat

**SAMEDI 3 JUILLET DE 10 H À 12 H  
ET DE 14 H À 17 H**

Cet été, entrez dans le monde merveilleux des littératures de l'imaginaire avec la sélection estivale de la médiathèque, autour d'une limonade ou d'un thé glacé.

Installez-vous dans un transat et laissez vous emporter par un petit temps de lecture offert par les bibliothécaires... juste pour le plaisir!



Citron'livres 2019

➔ **D'INFOS**

**MÉDIATHÈQUE**

☎ 02 40 90 32 66

biblio@mairie-trignac.fr

www.mairie-trignac.fr

## PRINTEMPS DES PETITS

GRATUIT

### DU 7 AVRIL AU 12 MAI

#### Exposition des œuvres réalisées par les enfants

- ⌚ Horaires de la Médiathèque, Espace Anne-Sylvestre et Escalé
- 📍 Médiathèque, Espace Anne-Sylvestre et Escalé
- 👤 Tout public
- 📅 Vernissage le 7 avril de 17h à 19h

### DU 7 AVRIL AU 21 JUILLET

#### Prix bébé – Croque-livres

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Une sélection de 6 titres à lire en famille pour élire votre préféré!



### 12 MAI

#### Théâtre d'objets « Huumm des légumes »

- Par Karine Le May, Compagnie Arts Symbiose.
- ⌚ 16h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Pour les enfants de 0 à 6 ans. Durée: 30 mn suivi d'un parcours sensoriel.
- 📅 Gratuit, sur inscription à la médiathèque

### 5 MAI

#### Conseil municipal

- ⌚ 18h30
- 📍 Gymnase George Frédet
- 👤 Retransmission sur YouTube

### DU 22 MAI AU 12 JUIN

#### Exposition du club photo

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public Gratuit

### 21 MAI

#### Cross des 6<sup>e</sup>

- ⌚ De 9h à 12h
- 📍 Médiathèque
- 👤 Gratuit

### 22 MAI

#### Proclamation du Prix des lecteurs

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Gratuit

### 28 MAI

#### Fête des voisins

- ⌚ Dès 16h
- 📍 Dans votre quartier ou immeuble
- 📅 Gratuit

### 28 MAI

#### Harrison swing

- ⌚ 21h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Tout public
- ⏱ Durée: 1h30
- 📅 Tarifs: plein 8€, réduit 3€ TAC 12€/groupe de 2 à 4 pers.

### DU 2 AU 16 JUIN

#### Exposition des ateliers d'arts plastiques

- ⌚ Horaires du Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 📅 Gratuit, tout public

### 4 & 5 JUIN

#### Cafés du monde

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 📅 Gratuit

### 4 JUIN

#### Lectures à voix haute sur le thème du café et de la gourmandise

- ⌚ 15h30
- 📍 Médiathèque

### 5 JUIN

#### Nautisme durable Promenade en canoë sur le Brivet

### 21 JUIN

#### Fête de la musique

- ⌚ À partir de 16h
- 📍 Parc Océane (Certé)
- 📅 Gratuit

### 20 & 27 JUIN

#### Élections Départementales et Régionales

- 📍 Bureaux de vote

### 23 JUIN

#### Conseil municipal

- ⌚ 18h30
- 📍 Gymnase George Frédet
- 👤 Retransmission sur YouTube

### 3 JUILLET 21

#### Citron'livres et lectures transat

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 📅 Gratuit

### DU 9 JUILLET AU 25 AOÛT

#### Exposition sur la fantasy

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 📅 Gratuit



### 14 JUILLET

#### Feu d'artifice

- ⌚ 23h
- 📍 Emprunt
- 📅 Gratuit

### 5 SEPTEMBRE

#### Forum des associations et sport en fête

- ⌚ De 14h à 17h
- 📍 Gymnase Georges Frédet
- 📅 Gratuit

### 8, 11 & 17 SEPTEMBRE

#### Carène'ment numérique

- 📍 Médiathèque
- 📅 Gratuit

## PROCLAMATION DU PRIX DES LECTEURS

### SAMEDI 22 MAI

D'octobre à mai, les lecteurs des médiathèques de Trignac, Besné, Donges, Saint-André-des-Eaux et Saint-Malo-de-Guersac ont pu découvrir 6 romans en lice pour le prix des lecteurs.

Leur vote pour élire leur préféré est désormais clos. Rendez-vous le 22 mai pour découvrir le palmarès.

Vous pouvez emprunter les livres en compétition à la Médiathèque. Inscription gratuite.

- 📍 Médiathèque
- ☎ 02 40 90 32 66
- ✉ biblio@mairie-trignac.fr
- 🌐 <https://biblio.mairie-trignac.fr/>
- 🌐 [www.mairie-trignac.fr](http://www.mairie-trignac.fr)

En raison de la crise sanitaire, la programmation est susceptible d'être modifiée ou supprimée.

AGENDA

De mai à septembre



*Distribution des colis de Noël  
en musique*

**11 décembre 2020**



*Repas festif à la MAEPA  
concocté par 2 chefs Éric Guérin  
& Vincent Guerlais*

**14 décembre 2020**



*Tournage de France 3  
sur les Forges de Trignac*

**7 janvier 2021**



*Lauréats Prix BD*

**14 février 2021**

*Contrôle des vélos  
par le policier municipal  
au collège Julien Lambot*

**18 février 2021**





*La salle des cérémonies embellie par des photos de la ville  
Ici le gagnant du concours photo de l'été 2020 avec sa photo de la statue place de la Mairie*

**4 février 2021**



*Aménagements  
rue Herriot*



*Aménagements  
paysagers  
rue Herriot*



*Cérémonie en hommage aux victimes civiles et militaires  
de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.*

**19 mars 2021**

## ÉLECTIONS

## Élections départementales et régionales les 20 et 27 juin

Les élections départementales et régionales, initialement prévues en mars 2021, sont reportées aux 20 et 27 juin prochains (sous réserve de modifications gouvernementales pour raison sanitaire).

## COVID-19 :

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, des mesures spécifiques seront mises en place :

- un circuit avec fléchage dans chaque bureau de vote, afin d'éviter le croisement des électeurs,
- du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des électeurs à l'entrée des bureaux de vote. Les isolements seront régulièrement désinfectés.

Attention: obligation du port du masque / si possible venir avec son propre stylo.

Chaque électeur pourra disposer de 2 procurations contre 1 seule habituellement (pour celles établies en France).



**MODIFICATION EXCEPTIONNELLE DES EMPLACEMENTS DES BUREAUX DE VOTE**

En raison du double scrutin, la municipalité a modifié l'emplacement des bureaux de vote afin de permettre la tenue des élections dans de bonnes conditions (excepté pour le bureau 5, salle Martin Luther King, qui possède une bonne configuration permettant la tenue des deux scrutins).



## FOCUS

## Élections Départementales et Régionales

Élections départementales	Élections régionales
<b>Qui?</b> <b>Les conseillers départementaux</b> Ils forment le Conseil départemental qui est l'assemblée qui dirige le Département.	<b>Qui?</b> <b>Les conseillers régionaux</b> Ils forment le Conseil régional qui est l'assemblée qui dirige la Région.
<b>Combien de temps?</b> Élus pour 6 ans.	<b>Combien de temps?</b> Élus pour 6 ans.
<b>Rôle du Département?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Solidarité, action sociale, santé:</b> personnes âgées, aide sociale à l'enfance, handicap, le département instruit et finance le RSA et l'APA.</li> <li>- <b>Aménagement durable du territoire:</b> protection des espaces naturels, voirie départementale.</li> <li>- <b>Éducation, Culture, Sport:</b> collèges, sauvegarde du patrimoine, infrastructures sportives, musées départementaux.</li> <li>- <b>SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours).</b></li> </ul>	<b>Rôle de la Région?</b> (article L4221-1 du Code général des collectivités territoriales modifié par la loi NOTRe du 7 août 2015). <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région.</li> <li>- Soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat.</li> <li>- Soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine.</li> <li>- Soutien aux politiques d'éducation.</li> <li>- Aménagement et égalité de ses territoires, assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales.</li> </ul>

Lieu habituel	Nouvel emplacement dû au double scrutin
Bureau 1 Centre Culturel Lucie Aubrac	Gymnase Georges Fredet (rue de la Gare)
Bureau 2 Salle Léon Mauvais	Gymnase Georges Fredet (rue de la Gare)
Bureau 3 École Léo Lagrange	Gymnase Jean de Neyman (rue Léo Lagrange)
Bureau 4 École Léo Lagrange	Gymnase Jean de Neyman (rue Léo Lagrange)
Bureau 5 Salle Martin Luther King	Salle Martin Luther King (route des Ormeaux)
Bureau 6 Salle Atlantique	Gymnase Jean de Neyman (rue Léo Lagrange)


**D'INFO SUR LES ÉLECTIONS**

[www.mairie-trignac.fr](http://www.mairie-trignac.fr) / Vie municipale / Les élections

### ENSEMBLE, AGISSONS POUR TRIGNAC

Le projet de loi « climat et résilience » présenté par le Gouvernement n'est pas à la hauteur des défis qui sont devant nous. Il faut une loi plus ambitieuse en matière d'urgence climatique et de justice sociale.

La Convention Citoyenne pour le Climat, une création à saluer, a fait un grand nombre de propositions intéressantes. C'est le cas de la rénovation thermique massive des bâtiments, qui constitue un important vivier en termes d'économies d'énergie et d'emplois.

À Trignac nous nous y employons : la mairie a bénéficié de rénovation énergétique. Nous nous engageons aussi pour l'école Casanova. Mais il faut un soutien plus important de l'État.

Avec d'autres nous disons que la politique des petits pas, n'est pas à la hauteur des enjeux du moment.

*L'équipe Ensemble, agissons pour Trignac*

### TRIGNAC EN ACTION

**Autosatisfaction du Maire** sur les comptes financiers qui présente un résultat en suréquilibre prouvant l'inaction communale. Les projets sont multiples mais nous ne savons pas où les dépenses mèneront la Ville. **M. Aufort préfère ne pas les chiffrer et reste dans le flou dont il a l'habitude.**

Beaucoup d'études coûteuses sont lancées, parfois utopiques, par celui qui se veut rénovateur des vestiges du passé **mais qui NE marquera PAS son règne** par la dynamique créative et l'innovation.

**L'ancienne cure** sera « rénovée », **ainsi l'a-t-il imposé**, pour accueillir une médiathèque **mais sans comparatif soumis à débat** prouvant que cette solution est moins onéreuse que de reconstruire un bâtiment neuf qui moderniserait le centre-ville, **clin d'œil vers le futur plutôt que de s'éterniser « sur les cendres du passé » !**

*L'équipe TRIGNAC en action*

### TRIGNAC UNIS

Le conseil municipal du 10 mars dernier a annoncé dans son projet la création de la médiathèque, Investissement lourd (3 millions d'euros) pour notre commune. Nous estimons que celui-ci n'est pas la priorité actuelle. Loin de vouloir opposer, culture et santé, nous pensons que l'urgence pour les Trignacais est la réorganisation des services de santé de la commune, répondant aux normes sanitaires et aux besoins en soins médicaux et paramédicaux de nos administrés ; La pandémie actuelle ne fait que renforcer cette urgence à agir, il nous paraît alors essentiel de revoir l'ordre des projets.

D'autre part nous veillerons à ne pas laisser « mourir » le centre-ville de Trignac.

*Rejoignez-nous pour échanger sur notre page Facebook : **Trignac Unis***

### TRIGNAC RÉSOLUMENT À GAUCHE

Le texte attendu de la liste ne nous est pas parvenu dans les délais.

# la fête des voisins

MASQUÉE

vendredi 28 mai 2021

